

Assistante de vie à domicile :

La France vieillit. Pour permettre aux anciens de vivre le plus longtemps possible à leur domicile, 10 000 professionnels de l'accompagnement devront être recrutés dans les cinq prochaines années en Isère. Mais les vocations sont rares. Le Conseil général s'attache à revaloriser ce secteur créateur d'emplois.

Albin Arnoux attend Geneviève avec impatience. Trois fois par semaine, cette Iséroise de 55 ans se rend chez ce papy de 90 ans, atteint de troubles de la mémoire, pour l'aider à faire sa toilette et tous les gestes du quotidien. Geneviève est assistante de vie depuis mars dernier. Une activité qu'elle a toujours souhaité exercer. « *Cela fait dix ans que je voulais m'occuper de personnes âgées. Jamais je me suis sentie aussi utile* ».

Intervenir auprès des personnes âgées dépendantes est un métier gratifiant qui requiert de vraies qualités humaines. « *On donne beaucoup, mais on reçoit autant en échange* », témoigne Marie-Christine, aide à domicile sur le secteur de Meylan depuis sept ans. « *Que ce soit pour le ménage, les courses... on doit tout faire avec la personne. C'est un véritable accompagnement. Pour cela, il faut du cœur et tout autant de professionnalisme* ». Avec l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la

population — dans dix ans, plus d'un Isérois sur dix aura plus de 75 ans —, le secteur de l'aide à domicile est en plein développement. « *Grâce à la politique mise en œuvre par le Conseil général, nous sommes passés en trois ans de 400 personnes en équivalent temps plein à 1 800 aujourd'hui. Et la progression se poursuit de façon régulière.* », souligne Gisèle Pérez,

Des compétences qui doivent être reconnues

vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités. La mise en place de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), lancée il y a trois ans par le gouvernement Jospin, qui permet aux personnes âgées dépendantes de rester à domicile le plus longtemps possible a permis de répondre à cet accompagnement nécessaire. « *Le Conseil général a tenu à conserver un haut niveau d'aides humaines en maintenant le droit d'accès à l'APA par une politique tarifaire favorable aux usagers* », poursuit Gisèle Pérez. L'Isère devrait ainsi avoir besoin de 10 000 aides à domicile de plus dans les cinq prochaines années. Le



>> L'assistante de vie aide les personnes âgées dans les tâches de la vie quotidienne comme la toilette ou le ménage. Mais elle joue aussi un rôle important dans le maintien du lien social.

>> Question à



Gisèle Pérez,
vice-présidente du Conseil général, chargée des solidarités.

« Sortir la personne âgée de sa solitude »

■ En 2003, le Conseil général s'est engagé à revaloriser l'aide à domicile. Pourquoi ?

Les métiers d'aide à domicile sont désormais reconnus comme des métiers à part entière avec formation et diplôme. Ce sont des métiers humains qui contribuent à sortir la personne âgée de sa solitude et à faire rentrer chez elle la

vie extérieure. Le Conseil général fait tout pour les promouvoir et consolider les relations avec les associations d'aide à domicile. Le gouvernement au contraire déreglemente et favorise les entreprises privées qui vont venir en concurrence... Nous sommes inquiets pour le service public et la qualité du service rendu.

métier toutefois est exigeant avec des horaires atypiques — la journée commence souvent dès sept heures du matin, week-end compris... Djamilia peut en témoigner. Avec huit personnes de 80 ans et plus à épauler tous les jours, seulement un quart d'heure entre deux interventions d'1 h 30 pour avaler huit kilomètres, des remplacements à effectuer au pied levé et parfois le week-end, cette aide à domicile qui travaille sur le secteur du Grési-

vaudan n'a pas le temps de souffler. « *Il faut être costaud physiquement et psychologiquement pour porter les personnes quand elles ont du mal à se déplacer, comme pour les accompagner jusqu'à la fin de leur vie et supporter l'image de la mort* ».

Le métier est aussi méconnu. « *Il est trop souvent perçu comme du simple ménage, alors que ce n'est pas du tout cela* », explique Sandrine, assistante de vie sur le secteur

un métier d'avenir



>> Geneviève, assistante de vie, commente les nouvelles du jour à Albin, 86 ans.

Qui emploie les aides à domicile ?

Une association : Centre d'action sociale, Association d'aide aux personnes âgées (ADPA), association d'aide en milieu rural (ADMR), Cassiopée...

La personne âgée elle-même (ou par le biais d'une association).

Une association d'insertion ou intermédiaire destinée au public le plus éloigné de l'emploi.

de Meylan. « La plupart des dames et messieurs que l'on accompagne sont lourdement dépendants. Il faut apprendre à les assister sans les bousculer, à pénétrer dans leur univers tout en préservant leur intimité. Tous ces gestes ne s'improvisent pas. C'est pourquoi, j'ai décidé de suivre une formation et préparer un diplôme d'auxiliaire de vie sociale. » poursuit Marie-Christine Guerche, assistante de vie dans le Nord-Isère.

C'est en 2001 que ce métier et sa formation diplômante ont été créés. Depuis trois ans en effet, le Conseil général, pilote dans le développement du maintien à domicile, s'est engagé dans la professionnalisation de ce secteur par un accord-cadre avec ses partenaires — les services de l'Etat, l'assurance maladie, les caisses de retraites et les associations. L'objectif étant d'améliorer la qualité du service rendu aux personnes âgées.

Pour cela, il s'appuie sur les compétences de Vivial ESP, une plateforme de services constituée par une trentaine d'employeurs associatifs pour structurer le secteur. « Le Département assure le financement de tout ce dispositif en versant l'APA aux personnes âgées et une participation aux associations prestataires d'aide à domicile », souligne Gisèle Perez. Ces métiers d'avenir offrent de réelles perspectives pour tous ceux et toutes celles qui aiment leur prochain.

Annick Berlioz

>> témoignage

Une journée pleine de petits bonheurs

Sandrine, 36 ans, est assistante de vie depuis plus de 16 ans. Voici comment se déroule sa journée.

■ **8 h :** Comme tous les matins de la semaine, Sandrine frappe à la porte de Léonie. La vieille dame de 86 ans souffre de tremblements. Tout en lui préparant un savoureux petit déjeuner, l'assistante de vie la réconforte et l'entoure de toute son attention.

■ **9 h 30 :** Sandrine embrasse Léonie et part en scooter chez Elisabeth, 92 ans. Cette dernière a du mal à se



© M. Giraud

mouvoir et ne peut plus s'occuper de sa maison. Pendant qu'elle passe l'aspirateur, repasse ou fait la poussière, Sandrine discute de tout et de rien : du temps, de la famille et des petits soucis du quotidien.

■ **11 h 30 :** Sandrine déjeune avec Gabrielle. Cette dame de 87 ans ne peut plus manger toute seule. Sandrine est là pour l'aider. Le moment est toujours chaleureux et plein d'émotion.



© M. Giraud

■ **14 h :** Sandrine est avec Louis. Ce nonagénaire chaleureux se meut



© M. Giraud

avec difficulté. Sandrine vient pour l'aider à faire son ménage, mais aussi et surtout pour lui tenir compagnie.

■ **16 h :** C'est la fin de la journée.

Quelle formation pour les métiers de l'aide à domicile ?

■ Si vous travaillez auprès de personnes en perte d'autonomie comme employé à domicile, vous pouvez obtenir le titre d'assistant de vie après une formation de six mois ou une validation des acquis de l'expérience. Le niveau CAP-BEP est requis.

■ Pour intervenir auprès de personnes âgées dépendantes en qualité d'auxiliaire de vie sociale, vous devez justifier soit d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (ancien CAFAD). Vous pouvez l'obtenir après une formation d'un an ou par la validation

des acquis de l'expérience. Soit d'un BEP sanitaire et sociale mention complémentaire aide à domicile.

■ **A qui s'adresser :**
Greta Alpes Dauphiné : 04 76 96 31 38.
Vivial ESP 38 : 04 76 17 17 17.